

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 février 2024

TERRITOIRES ZÉRO FAIM - (N° 2208)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 45

présenté par

Mme Caroit, M. Pacquot, M. Armand, M. Bothorel, Mme Bregeon, Mme Buffet, M. Descrozaille, M. Girardin, M. Izard, M. Lavergne, Mme Le Meur, Mme Le Peih, M. Maillard, M. Marchive, Mme Marsaud, M. Midy, M. Perrot, Mme Petel, M. Rodwell, M. Travert, M. Vojetta et les membres du groupe Renaissance

-----

**ARTICLE 2**

À la première phrase de l'alinéa 25, substituer aux mots :

« des expérimentations mentionnées aux I et II »

les mots :

« de l'expérimentation mentionnée au I ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Une expérimentation étant déjà en cours sur le chèque alimentaire, il n'est pas utile de multiplier les évaluations de ce dispositif.